**MARSANNE**

Six nouvelles **éoliennes** sont encore prévues

**Au niveau de l’étude de la CCVD** vingt deux secteurs à l’étude, huit ont été retenus et un permis a été délivre à LA ROCHE SUR GRANE

**EYGLUY-ESCOULIN**

Deux secteurs sur les **crêtes** entre Escoulin et Vachères en Quint sur le Taillefer et le Serre de l’Echari situés sur les contreforts du **Vercors** au pied de la Tête de la Dame Secteur boisé en forte pente. Terrassement énorme, absence d’infrastructures routières inapte a **accueillir** des convois et pas d’infrastructures électriques etc.Le conseil municipal s’y est opposé récemment.

**GIGORS ET LOZERON**

Deux secteurs situés à l’intérieur du parc du Vercors.  Mêmes problèmes d’infrastructure que précédemment Un situé au nord-ouest de Plan de Baix sur Cote Blanche, un sur la montagne de Lozeron au dessus de Gigors. Tous deux sont dans des espaces naturels remarquables abritant une faune très nombreuse.

**EURRE**

**A Eurre comme à Marsanne** sur la colline à l’arrière de la commune Au centre d’un triangle Upie Eurre Vaulnaveys.  Le maire de cette dernière commune a toujours été très attentif au développement de sa commune et à la qualité de vie de ses habitants; co-visibilité quasi certaine avec Crest

**LA REPARA AURIPLES**

Deux secteurs situés de part et d’autre des deux éoliennes existantes La commune ne voulait qu’une ZDE autour des éoliennes déjà construites non pas de nouvelles implantations.  Le maire a réaffirmé la position de son conseil.  Aucunes simulations depuis Autichamp Saou Roche-Colombe n’ont été faites. Tous ces secteurs sont protégés et classés paysages remarquables Le site est à moins de 10 kms de la Tour de CREST.

**LORIOL CLIOUSCLAT**

Sur les collines du bois de Lagier et sur Truchet. Face à Livron et Allex. La commune est demandeuse mais l’association Loriol Patrimoine s’y oppose.  Elle invoque la destruction des milieux naturels encore préservés et des risques d’inondation réels.  A Livron l’implantation d’éoliennes à été refusée par les chasseurs à cause des oiseaux migrateurs.  Pourquoi ces éoliennes pourraient elles alors être implantée à deux kms de là?

**LA ROCHE SUR GRANE**

Le permis a été accordé par le tribunal administratif. Il fait l’objet d’un recours de la part de l’association PIED. La Ligue de Protection des Oiseaux est contre mais n’a pas déposé de recours.  La mairie s’est positionnée contre la création de ZDE sur son territoire.

